



Dossier de presse

Lancement de la 1^{ère} plate-forme
de services à la mobilité
" Bougez vers l'emploi ! "

Contact Relation Presse

Florence Gilbert – Directrice

Roxane Colin – Chargée de communication

T 01 47 76 45 75 F 01 49 000 888

Mail : rcolin@voitureandco.com

Karim Ait Youcef – Chef de projet plate-forme mobilité

T 04.42.01.89.26 / 06.84.28.59.43

Mail : kait.youcef@voitureandco.com

Sommaire

- I. Synthèse du projet p.3
- II. Qui est Voiture & co ? p.5
- III. Présentation du projet plate-forme de services à la mobilité « Bougez vers l'emploi ! » p.6
- IV. Mise en œuvre p.9
- V. Les services mis en œuvre p.12

I. Synthèse du projet

Le 2 février 2007, Voiture & co lance sa 1^{ère} plate-forme de services à la mobilité : Bougez vers l'emploi !

Sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets Mobilité / Insertion initié par la D.D.T.E.F.P. des Bouches-du-Rhône, l'association Voiture & co élargit ses compétences. Elle lance sa première plate-forme de services à la mobilité afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire de Aubagne-Gardanne-La Ciotat.

L'équipe territoriale, pilotée par la D.D.T.E.F.P. des Bouches du Rhône, confie à Voiture & co le soin de construire et de fédérer une offre de services afin de faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, bénéficiaires du RMI, bénéficiaires du PLIE, stagiaires de la formation professionnelle et jeunes des Missions Locales de **19 communes à l'est de Marseille.**

Cette plateforme conçue comme un instrument partenarial du territoire Aubagne-Gardanne-La Ciotat. Ce service de Voiture & co a pour but d'accompagner ces personnes vers une situation d'autonomie en terme de mobilité, avec comme objectif final de leur favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation.

Voiture & co s'associe aux structures ayant déjà mis en place des actions d'aide à la mobilité, en vue de proposer une offre de services homogènes sur les 19 communes du territoire.

« Bougez vers l'emploi ! » : c'est simple !

Après une **évaluation individuelle des compétences en mobilité**, qui permet d'apprécier les compétences et les besoins des personnes, Voiture & co **les orientera** vers **un service d'accompagnement** pour une mobilité autonome ou **vers un service d'aide à la mobilité matérielle** :

- Information réseaux, horaires et tarifications des transports collectifs ; ateliers de recherche d'itinéraires et de mises en situation, formation à la pratique du vélo





Et aussi :

- Locations vélos, mobylettes, voitures ; Transport Micro-collectif ; covoiturage

Autant de solutions pour améliorer la mobilité au quotidien !!

Cette action est réalisée avec le soutien de la D.D.T.E.F.P. des Bouches du Rhône, de la Région PACA, du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, du PLIE MPM Est et du F.S.E.

Voiture & co a pour projet de développer ce concept, unique en France, sur d'autres territoires.



II. Qui est Voiture & co ?

Voiture & co est une association loi 1901, créée en Janvier 1998 sur l'idée toute simple du covoiturage. Suite aux grandes grèves de l'hiver 1995, trois étudiants de l'université Paris X Nanterre ont souhaité que ce mode de transport convivial et solidaire perdure après avoir connu un début si prometteur. L'université de Nanterre n'étant pas facilement accessible par les transports en commun sur l'axe nord/sud, le covoiturage permettait à la fois d'aider des étudiants qui n'avaient pas de véhicule et également de rapprocher des jeunes automobilistes qui pouvaient se réunir dans un même véhicule. Moins de difficultés pour trouver une place de parking, un moindre impact sur l'environnement, plus de convivialité...

Depuis nous avons élargi nos compétences à trois pôles :

- **Mobilité durable** : acteur du management de la mobilité, Voiture & co développe et gère des centrales de mobilité centrées sur l'information, l'accompagnement et l'exploitation de modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle : mise en valeur de l'offre de transports collectifs, location de vélos, conseil en mobilité, covoiturage, transport micro collectif.
- **Mobilité nocturne et prévention** : acteur de la sécurité routière, Voiture & co met en place des actions de prévention nocturnes en milieu festif.
- **Insertion par la mobilité** : acteur de l'insertion, Voiture & co met en œuvre une plate-forme de services à la mobilité destinée aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, bénéficiaires du RMI, stagiaires de la formation professionnelle et jeunes des Missions Locales.

Voiture & co a l'agrément nationale Jeunesse et Education Populaire.

Voiture & co est membre du Conseil National de la Vie Associative, du Conseil National de la Sécurité Routière et du Conseil National de la Jeunesse.

Voiture & co représentera la Commission Européenne pendant la semaine de la Sécurité Routière en avril 2007.

III. Présentation du projet plate-forme de services à la mobilité « Bougez vers l'emploi »

3.1 Origine du projet

Dans le cadre de l'appel à projet « Insertion/Mobilité » lancé par la D.D.T.E.F.P. des Bouches-du-Rhône, il est confié à Voiture & co, en mars 2006 le soin de **construire et fédérer une offre de services à la mobilité à destination des publics proches et en accès à l'emploi** du territoire du Pôle Insertion de Gardanne-Aubagne-La Ciotat.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement actuel de solutions de mobilité et de déplacements dans le but d'accompagner des publics en difficultés sociales et/ou professionnelles vers une plus grande autonomie en matière de déplacement.

La mobilité, au-delà de la santé, du logement et de la formation, est ainsi devenue une **condition fondamentale dans un processus d'insertion pour accéder à une vie sociale et professionnelle normale.**

Voiture & co a remporté cet appel à projet sur les principes suivants :

- parvenir à une **approche globale du territoire**, adaptée aux besoins des publics ciblés, en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et des transports,
- mettre en cohérence une offre de mobilité diversifiée, avec l'offre déjà existante sur le territoire (réseau de transport en commun, actions favorisant la mobilité initiée par d'autres structures associatives, etc).

32 Objectifs du projet

✓ Objectif principal

Accompagner les personnes en insertion sociale et/ou professionnelle vers une situation d'autonomie en terme de mobilité **avec l'objectif final de favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation.**

✓ Objectifs opérationnels

- **Servir de support « mobilité »** à l'ensemble des acteurs déjà à l'œuvre sur le territoire (ANPE, Missions Locales, Pôle Insertion, C.C.A.S., P.L.I.E., ...)
- **Assurer une évaluation individuelle des compétences en mobilité** des personnes qui nous auront été envoyées, par les acteurs de l'insertion sociale et de l'emploi du territoire, et pour lesquelles ils ont identifié une problématique liée à la mobilité. Il s'agit, suite au diagnostic, de les orienter, en accord avec le prescripteur, vers une formation à la mobilité et/ou vers un service de mise à disposition de moyens matériels
- **Construire et fédérer une offre de services homogène sur le territoire**, en s'appuyant sur des structures ayant déjà mis en place des actions d'aide à la mobilité (locations de 2 roues, formation linguistique au permis de conduire, etc.).

3.3 Un pilotage collégial

La Plate-forme Mobilité a été conçue comme un **outil partenarial** du territoire au service des publics en recherche d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle ou publics en insertion.

Un **Comité de pilotage** valide tous les trimestres les grandes orientations du projet, les conditions de mise en œuvre et du développement. Il est composé de :

- **Partenaires publics** : Service Public de l'Emploi (D.D.T.E.F.P.), Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Région PACA, La Communauté d'agglomération Garlaban Huveaune Sainte-Baume
- **Prescripteurs** : ANPE, Missions Locales d'Aubagne et de La Ciotat, Pôle Insertion du Conseil Général, P.L.I.E. MPM Est
- **Opérateurs** : MOTRA

IV. Mise en oeuvre

4.1 Les cibles

Les cibles visées sont les personnes suivies par les structures d'accompagnement vers l'emploi :

- Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE,
- Bénéficiaires du RMI,
- Jeunes des Missions Locales,
- Stagiaires de la formation professionnelle,
- Salariés précaires, à temps partiel.

Une attention particulière sera portée au public féminin.

4.2 Les prescripteurs

Les structures d'accompagnement social et/ou professionnel intervenant sur le territoire sont invitées à prescrire un diagnostic mobilité aux personnes pour lesquelles elles ont identifié une problématique liée à la mobilité.

Les prescripteurs pressentis sur le projet sont :

- Les ANPE de Aubagne, La Ciotat et Gardanne
- Les Missions Locales de La Ciotat et d'Aubagne
- Les structures en charge de l'accueil des bénéficiaires du RMI : C.C.A.S., Maison de la Solidarité, etc.
- La CAF
- Le PLIE MPM Est



4.3 Les opérateurs

Afin de construire et de fédérer une offre de services homogène sur le territoire, Voiture & co souhaite s'appuyer sur des structures ayant déjà mis en place des actions d'aide à la mobilité. Ces opérateurs devront conventionner avec la Plate-forme Mobilité de Voiture & co qui en est le coordinateur.

Les opérateurs pressentis sur le territoire sont :

- **Association MOTRA**, pour la gestion du service de location des 2 roues sur le territoire de la Communauté d'agglomération Garlaban Huveaune Sainte-Baume,
- **Association d'Aide à l'Insertion** pour la mise en place d'une formation « permis linguistique » à Gardanne.

4.4 Le territoire concerné



Situé à l'est de Marseille le territoire concerné comporte 19 communes : Cassis, **La Ciotat**, Ceyreste, Roquefort la Bédoule, Carnoux, Géménos, Cuges, La Penne sur Huveaune, **Aubagne**, Roquevaire, Auriol, La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin, St Savournin, Belcodène, Cadolive, Gréasque et **Gardanne**.

4.5 Les financeurs

Phase montage du projet : 2006

- L'Etat
- La Région PACA
- Le PLIE MPM Est

Mise en œuvre opérationnelle du projet : 2006-2007

- L'Etat
- La Région PACA
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône
- Le FSE
- Le PLIE MPM Est
- La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
- La Communauté d'agglomération Garlaban Huveaune Sainte-Baume
- La CAF
- Le Fonds d'Insertion pour les Jeunes
- Les communes du territoire
- La Fondation de France

V. Les services mis en œuvre

L'ÉVALUATION MOBILITÉ

Le dispositif s'appuie en priorité sur une **évaluation individuelle mobilité** proposé à toute personne prise en charge par la Plateforme Mobilité.

Ce diagnostic permet de faire le point sur les « compétences » et les besoins des personnes, et de les orienter soit directement soit **progressivement vers la/les solution(s) la/les plus adaptée(s) à leur situation.**

Services d'accompagnement vers une mobilité autonome

Information, sensibilisation, mise en situation

- Information multimodale, tarification
- Mises en situation (trajets, modes)
- Prévention sécurité routière

Formations à la mobilité de base

- Apprentissage à la lecture de cartes
- Repérage dans la ville et sur un réseau de transport
- Optimisation d'un itinéraire
- Mises en situation
- Formation à la pratique du vélo

Formations approfondies (échéance 2008)

- Brevet de sécurité routière
- Pratique du cyclomoteur
- Reprise de conduite
- Permis de conduire (création d'une auto-école sociale)

Services d'aide à la mobilité matérielle

Locations à bas prix de :

(Constitue un moyen de retour à une certaine forme d'autonomie)

- Vélos
- Scooters
- Mobylettes
- Voitures

Services d'accompagnement :

- Transport Micro collectif (réponse aux besoins de publics dans l'incapacité de se déplacer de manière autonome) sur une phase test de juin à septembre 2007

- Covoiturage (outil ponctuel d'appoint en lien avec le service de location de voiture)